



Regards croisés sur deux expérimentations de VAB à Lille 3 (2014-19)

Christelle Didier, Carine Dubois

► To cite this version:

Christelle Didier, Carine Dubois. Regards croisés sur deux expérimentations de VAB à Lille 3 (2014-19). Corinne Baujard. Validation des acquis buissonniers. Vers une meilleure reconnaissance par l'institution éducative de l'expérience des professionnels, des étudiants et des élèves, l'Harmattan, 2020, ISBN : 978-2-343-21042-1. halshs-03195924

HAL Id: halshs-03195924

<https://shs.hal.science/halshs-03195924>

Submitted on 13 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Regards croisés sur deux expérimentations de VAB à Lille 3 (2014-19)

Publié dans Baujard, C. (2019). Validation des acquis buissonniers. Vers une meilleure reconnaissance par l'institution éducative de l'expérience des professionnels, des étudiants et des élèves, Villeneuve d'Ascq : Septentrion, 178-201.

Didier Christelle (U Lille, CIREL), Dubois Carine (U Lille, BAIP)

« Il existe aussi des savoir-faire, savoir-être, savoirs buissonniers « venus d'ailleurs, nés en route, conçus dans le péché, dans les chemins de traverse ou dans l'ornière, savoirs populaires, savoirs empiriques, bricolés, mais savoirs quand même » »

Bernadette Arnaud (2000) citant Hervé Hamon (1999)¹

1. Introduction

Ce chapitre propose une réflexion sur la mise en place de plusieurs expériences faisant écho à la notion de « Validation des acquis de buissonniers » (VAB) au sein de l'ex-Université de Lille 3. Le cœur de ce chapitre présente un entretien entre deux acteurs éducatifs de statut différent au sein de l'université, puisque l'une est maîtresse de conférences au sein d'un département d'enseignement (en sciences de l'éducation) et l'autre est ingénieure d'études, responsable de projet au sein du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP).

Dans une première partie de ce chapitre, quelques éléments du contexte global sont rappelés, en particulier, les orientations européennes et leur traduction dans le contexte français en matière de politique éducative « tout au long de la vie » et pour la réussite étudiante. Dans un second temps, sont évoquées des expérimentations ayant fait l'objet d'expérimentation dans le cadre de deux projets européens Leonardo da

¹ Bernadette Arnaud citant elle-même Hervé Hamon, "Lettre aux amateurs" *Le Monde de l'Education*, juin 1999, p. 61, dans son mémoire de DESS en sciences de l'éducation intitulé « Reconnaissance et accompagnement des savoirs "buissonniers, bricolés" ». Etude des effets des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs ». Université Rabelais Tours, 2000, p. 7. L'auteur emprunte elle-même l'expression savoirs « buissonniers » à Bernard Lietard (1992) et utilise aussi dans son travail les expressions savoirs « bricolés » (comme Hamon), ou encore « hors les murs » ou « clandestin »...

Vinci, qui nous ont servi de premiers repères pour mieux cerner les contours de la notion de Validation des acquis Buissonniers (VAB). En nous inscrivant dans la continuité de travaux plus anciens sur les « savoirs » ou « acquis buissonniers » (Lietard 1992, 2001), nous associons à la VAB l'identification et la mise en valeur des compétences des étudiants acquises en dehors du champ dit « formel ». La formulation proposée par Bernadette Arnaud au sujet des savoirs buissonniers, qui insiste sur la source « hors champ » de l'apprentissage, dans son mémoire de DESS (dont nous avons extrait notre épigraphe) nous servira aussi de repère pour discuter la notion d'acquis buissonnier dans la suite de notre écrit :

« Je parle parfois de savoirs buissonniers. Par ce terme, j'entends les apprentissages hors de l'institution, dans les "chemins de traverse", ou "dans" l'école ou l'université mais en contrebande, anonymement, ou par un retour tardif. Buissonnier et bricolage ont en commun les apprentissages "à côté", à l'écart des chemins officiels, les mouvements incidents. » (Arnaud 2000, p.104)

La notion de « valorisation » revêt deux dimensions. Il s'agit pour l'institution de donner de la valeur à des compétences acquises hors les murs, « savoirs nés en route, conçus dans le péché », pour reprendre les mots du journaliste Hervé Hamon (1999, p.61). Reconnaître pleinement de telles compétences, peut se traduire par l'attribution des crédits ECTS aux étudiants, ou encore le financement de leur accompagnement par des professionnels dans une telle démarche. Mais, l'enjeu de la valorisation, c'est aussi de permettre aux étudiants eux-mêmes de donner de la valeur à des formes d'acquis moins académiques que ceux qui prévalent dans les modules de formation universitaire, leur donner les moyens de reconnaître la diversité de leurs compétences. La première partie de ce chapitre présente pour finir quelques éléments du contexte académique local dans lequel sont nées les expériences présentées.

La seconde partie du chapitre, sous forme d'une discussion, concerne donc des pratiques concrètes menées au sein de l'université de Lille 3 faisant écho à la notion de VAB. La discussion porte d'une part sur l'Unité d'enseignement appelé « UE10 – Projet de l'Etudiant », mise en place à l'université Lille 3 en 2014 ; d'autre part sur un dispositif de valorisation des compétences : le Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). Cette seconde partie traite aussi de l'intérêt à

conjuguer l'UE10 et le PEC. Nous évoquerons cette forme de complémentarité, piste de travail évoquée dès la conception de l'UE 10, qui a été concrètement expérimentée à l'université de Lille 3, à grande échelle, avec le Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS). Sans constituer un bilan de ces divers dispositifs, ce chapitre tente de tirer quelques leçons de ces expériences en écho aux travaux présentés dans cet ouvrage collectif dédié à la Valorisation des acquis buissonniers.

2. Mise en contexte de la discussion

2.1. Politique européenne de la formation tout au long de la vie

L'éducation et la formation tout au long de la vie (FTLV) sont au cœur de la politique éducative européenne depuis qu'ont été posées les bases de la Stratégie de Lisbonne en 2000 et le premier programme de travail « Éducation et Formation 2010 ». Le traité de Maastricht ayant exclu toute harmonisation des politiques d'éducation et de formation, c'est à travers des accords intergouvernementaux que s'est déployée cette stratégie. Tandis que le processus de Bologne en 1999 portait sur la reconnaissance des « acquis formels » incitant les pays partenaires à exprimer les diplômes en terme de compétences afin de les rendre plus compréhensibles sur le marché du travail, le processus de Copenhague de 2002 a permis que soient également reconnus les « acquis non formels » et les « acquis informels », en vue d'améliorer l'insertion des étudiants dans le monde du travail.

Les définitions en usage dans le contexte européen des acquis dits « formels », « non-formels » et « informels » sont les suivantes : les apprentissages formels désignent des formations prenant place dans des environnements structurés dédiés à la formation (y compris en entreprise) et débouchant sur un diplôme ou une certification. Les apprentissages non-formels prennent place dans le cadre d'activités planifiées auxquelles sont attachés des objectifs de formation mais ne débouchent pas sur des certifications ; il s'agit le plus souvent de formation en entreprise. Les apprentissages informels résultent d'activités quotidiennes dans le contexte du travail, de la vie familiale ou des loisirs, en l'absence d'objectifs de formation spécifiques².

² Définition du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop 2008). Notons cependant que ce triptyque repris dans le domaine scientifique par Véronique Bordès (2012) fait l'objet de nombreuses controverses, comme en témoigne l'article

La validation des acquis non formels et informels, pièce maîtresse des politiques européennes de l'éducation et de la formation tout au long de la vie est devenue à son tour une priorité pour les politiques nationales de formation, comme en témoigne dans le contexte français, la consécration de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) dans la Loi de modernisation sociale de 2002³. Celle-ci permet, en effet, sur la base d'une expérience professionnelle, rémunérée, non rémunérée ou bénévole, d'au moins trois ans dans les cinq dernières années, d'accéder à tout ou partie d'un diplôme ou d'une certification accessible à la VAE.

2.2. Premiers jalons à l'échelle nationale

La reconnaissance et la validation des acquis issus d'expériences autres que scolaires ou académiques concernent aussi les jeunes en cours de formation. Un reproche souvent adressé aux jeunes diplômés est leur manque d'expérience. Or, on sait que nombre d'entre eux ont des expériences personnelles, sociales ou professionnelles, mais bien souvent, ils ne savent pas comment les intégrer dans leur cursus et les « faire valoir ». De leur côté, les universités peinent à prendre en compte la dimension formative de ces expériences, et ce, avec une résistance comparable à celle de l'école devant ce que l'« éducation buissonnière » peut avoir de formateur, comme l'a mis en évidence Anne Barrère selon qui « les multiples occupations auxquelles se livrent les adolescents d'aujourd'hui, en dehors de l'école (...) ne sont pas seulement des divertissements, mais à bien des égards, des investissements » (Barrère 2011, p.9)⁴. L'éducation tout au long de la vie ne passe en effet pas seulement par des institutions dédiées à la transmission de connaissances, elle se fait aussi ailleurs. Elle se fait aussi autrement, « elle sort de l'école » comme le dit Barrère.

Plusieurs expériences ont ainsi été mises en place au cours des années 2000, en France – en lien avec des projets européens –, dans l'objectif de créer et expérimenter des outils et des méthodes permettant de valoriser des acquis d'étudiants que l'on pourrait qualifier de « buissonniers ». Un premier projet européen Leonardo porté de 2000 à 2006 par l'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (IRIV), intitulé *Valoriser les Acquis d'une Expérience*

très remarqué du chercheur australien Stephen Billett (2002), ou encore le rapport Colley et al. (2003). Voir aussi la contribution de Brougère (2007) à cette discussion.

³ Loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002

⁴ L'auteur reprend ici l'idée d'« investissement » développée par Maxime Coulombe (2010) au sujet de l'investissement des jeunes dans les jeux vidéo.

Bénévole/Assessing Voluntary Experience (VAEB), a constitué une première initiative française et européenne de reconnaissance de l'expérience bénévole des étudiants (Halba 2006). Ce projet a été récompensée pour « l'excellence de ses pratiques en matière de réponse aux priorités du processus de Copenhague et de promotion d'une coopération européenne renforcée dans l'enseignement et la formation professionnels » lors de la réunion des ministres européens de l'éducation et de la formation professionnelle, des partenaires sociaux européens et de la Commission européenne qui a eu lieu à Helsinki en mars 2006.

Un autre projet européen Leonardo a été initié à nouveau par l'IRIV, en collaboration avec l'Université d'Evry Val d'Essonne portant sur un spectre d'expériences plus large. Ce projet mobilisait explicitement dans son titre la référence au « buisson » puisque son intitulé était en Français *Valoriser les Acquis Buissonniers* : Valuing the experience of students gained beyond the University (VAB 2009-2011). Transfert d'innovation du projet VAEB, il avait pour objet de proposer un e-portfolio pour les enseignants de l'Université afin qu'ils puissent valoriser l'expérience acquise par les étudiants en dehors de l'Université en vue d'accéder à un diplôme. Parmi les expériences prises en considération se trouvait le bénévolat, mais aussi les expériences sportives et artistiques, la mobilité, les jobs étudiants ainsi que toute autre expérience en lien avec le diplôme préparé. Six pays étaient associés à ce projet : la France, l'Autriche, la Grèce, l'Irlande et la Slovaquie. L'expérimentation de l'e-portfolio a été confiée à l'Université d'Evry Val d'Essonne.

2.3. Le contexte local de l'Université de Lille 3 en 2014

Les dispositifs locaux étudiés dans ce chapitre ont été développés lors d'une période où l'ex-Université de Lille 3 renouvelait profondément son offre de formation. Il s'agit de l'année académique 2013-2014. Mais la période était autrement singulière puisqu'elle précédait la fusion des trois universités lilloises (Lille 1, Lille 2 et Lille 3) - et la création de l'Université de Lille au 1^{er} janvier 2018 - qui avait été votées en mars 2014 par les trois conseils d'administration.

Avant de poursuivre, il convient de donner quelques éléments de cadrage concernant « l'UE10 - Projet de l'étudiant » proposée par l'Université de Lille 3 à la rentrée 2014 pour la licence. Cette Unité d'Enseignement, comptant pour un dixième des crédits nécessaires à

l'obtention de la licence (comportant dans la maquette 10 Unités d'enseignements), a été conçue dans le cadre du renouvellement de l'offre de formation (2014-2019). C'est une UE caractérisée par sa transversalité : elle permet en effet pour partie une circulation des étudiants entre les différentes composantes de l'université. Elle est également caractérisée par une approche non-disciplinaire et offre des expériences significatives à vivre et à penser, plutôt que des enseignements académiques complémentaires. Elle est enfin caractérisée par la présence, parmi les propositions, d'UE en lien avec l'insertion professionnelle des étudiants, la création d'entreprise, la construction d'un projet personnel ou professionnel ou encore la découverte d'un outil de valorisation de leurs expériences aussi bien académiques que non-académiques - avec l'UE-PEC : identifier et valoriser ses compétences. L'UE10 participe de la politique d'accompagnement du projet personnel et professionnel des étudiants, ainsi que de la lutte contre l'échec en licence.

2.4. Contexte *du* la rédaction du chapitre

En juin 2018, une journée d'étude a été organisée à l'Université de Lille par le Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille (CIREL) sur le thème de la Validation des acquis buissonniers (VAB), à l'initiative des coordinateurs du présent ouvrage. Nous avons été invitées à présenter deux expériences locales dans lesquelles nous étions engagées, occasion pour nous de découvrir la notion de VAB et les recherches s'y rattachant. Notre présentation était plutôt de l'ordre du témoignage que l'analyse de pratique.

Arrivée l'une et l'autre depuis peu à l'Université de Lille, nous avions peu de recul quant à la façon dont ces dispositifs avaient émergé. Cependant, nous avons répondu positivement à la sollicitation pour la journée d'étude et cherché à identifier des liens possibles avec la notion de VAB telle que nous la comprenions. En ce qui concerne la valorisation d'une part, il nous a semblé que le PEC que nous avions expérimenté chacune avec des niveaux d'implication différents était un outil pertinent à présenter bien que l'usage de ce portfolio ne soit pas restreint à des acquis de type « buissonniers », au sens de Bernadette Arnaud cité plus haut. Nous avons aussi présenté l'« UE10 - Projet de l'étudiant ». Bien que cette UE ne corresponde pas exactement (sauf exception) à la validation d'acquis « venus d'ailleurs », cette expérience semblait trouver sa place dans cette journée. En effet, s'il s'agit parfois dans le cadre de l'UE10 de valoriser une expérience réalisée

indépendamment de toute attente universitaire *a priori*, (c'est-à-dire qui aurait eu lieu même si l'université ne proposait pas de la reconnaître), il s'agit dans d'autres cas de permettre aux étudiants de vivre une expérience qui n'aurait peut-être pas existé sans cette ouverture. Ainsi, qu'elles soient vécues « dans » ou « en dehors » de l'université, les UE-10 ont été pensées « par » l'université comme une offre d'expérience à visée formative, inclus dans la maquette de licence.

Le texte qui suit reprend le contenu de la discussion que nous avons eu au courant de l'automne 2018, en vue de la rédaction de ce chapitre. Notre objectif, à travers cette contribution était de présenter, sous forme d'un entretien croisé, deux expériences menées au sein de l'ex-université de Lille 3 donnant à penser la VAB. Nous avons choisi de nous concentrer sur le quadriennal 2014-2019 et principalement sur la période qui a précédé la création de l'Université de Lille. Celle-ci coïncide avec la continuité du déploiement local du PEC et la conception puis la mise en œuvre de l'UE10, deux projets qui ont d'ailleurs été poursuivis au-delà de la période étudiée et dont l'intégration dans la nouvelle offre de formation de l'Université de Lille est à l'œuvre.

3. Entretien croisé sur le cas de Lille 3 (2014-2019)

Christelle : *Carine, peux-tu te présenter brièvement ? Depuis quand travailles-tu à l'Université de Lille et comment en es-tu venue à t'intéresser à la démarche compétence ?*

Carine : Avant d'arriver à l'Université de Lille, j'étais COP, Conseillère d'Orientation Psychologue (appellation actuelle : psychologue de l'Éducation Nationale) dans l'enseignement secondaire. J'ai passé le concours en 2005 et commencé par exercer dans des Centres d'information et d'orientation (CIO)⁵. Je me suis rapidement intéressée à la démarche d'orientation à l'université. En septembre 2009, j'ai intégré le Centre Ressources de l'Enseignement Supérieur et y ai occupé les fonctions de COP au Service Universitaire d'aide à l'insertion et l'orientation (SUAIO) de Lille1, puis dans celui de Lille3, en novembre 2010. Après trois années, mon intérêt et mon engagement au sein de l'université m'ont poussée à me positionner sur un poste

⁵ Les CIO sont des structures qui dépendent du ministère de l'éducation nationale au service en priorité des jeunes scolarisés et de leur famille. Ils y reçoivent informations et conseils de la part de psychologues de l'Éducation nationale.

d'ingénieure d'études par voie de détachement au sein du SUAIO de Lille3, en septembre 2013. J'ai été intégrée en septembre 2014.

Christelle : *C'est là que tu as commencé à t'intéresser à la démarche compétence ?*

Carine : Oui, tout à fait, j'étais très impliquée dans la « démarche compétences » dès mon arrivée à l'université en tant que COP, c'est donc naturellement que j'ai intégré le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) en septembre 2014, afin de poursuivre davantage cette mission. Et puis, pour moi, il y a un continuum entre la démarche compétence telle qu'on la pratique dans le cadre de l'orientation et dans le champ de l'insertion professionnelle... *Et toi, tu dirais quelques mots de ton parcours avant qu'on poursuive ?*

Christelle : J'ai été recrutée comme Maîtresse de conférences à Lille 3 en octobre 2013. Nouvelle mais pas si jeune. J'avais travaillé avant pendant vingt ans dans le champ de la recherche et de l'enseignement dans le laboratoire d'un établissement supérieur privé. J'avais des missions ponctuelles d'enseignement dans des grandes écoles. J'ai vite été séduite par le projet de l'UE10, sa transversalité, sa dimension extra-académique. Je ne réalisais pas du tout ce que cela avait de nouveau dans le monde de l'université.

Carine : *C'était différent là où tu travaillais avant ?*

Christelle : J'avais surtout enseigné dans des écoles d'ingénieurs où une partie significative de l'évaluation repose sur des projets transversaux collectifs, sur d'autres formes de compétences que les savoirs académiques qui dominent à l'université. En même temps j'ai parfois trouvé que l'insistance sur le savoir-être au détriment des savoirs posait d'autres problèmes. Il faut trouver un équilibre. Par ailleurs, la vie associative est très encouragée dans les grandes écoles, trop parfois. Dans certaines écoles, j'ai croisé des formes de valorisation de l'expérience associative dans les cursus qui étaient bien encadrées. Mais parfois, j'ai douté de la valeur formative de l'expérience, quand chaque année se créait un grand nombre d'associations permettant à des présidents et trésoriers « d'une année » d'obtenir des crédits pour leur diplôme. L'année suivante, « leur asso » mourait. Ceci dit, c'est sans doute cette expérience qui m'a conduite à accepter d'être référente pour l'UE10 dans mon département. A mon arrivée en 2013, j'avais aussi accepté une UE6, c'était le nom de l'ancienne unité dite « libre » aussi à l'époque. Celle-ci était intitulée

« construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant »⁶. J'ai découvert alors, en faisant le tour des services de l'université, l'existence du BAIP. C'est là que j'ai entendu parler du PEC et qu'on s'est rencontrées. A la rentrée suivante, en 2014, mon UE6 a rejoint la liste des UE10 proposées à l'ensemble de l'Université par mon département. J'ai eu envie d'utiliser le PEC dont tu m'avais parlé, dans cette UE. Mais, à l'époque, je ne m'étais pas vraiment demandée d'où il venait. *Est-ce que tu peux en dire plus la façon dont le PEC a été proposé comme outil au service des étudiants à Lille 3 ?*

Carine : Comme je te le disais, j'ai donc commencé à travailler sur le PEC en tant que COP à Lille 1. L'université avait mis en place l'expérience du Portefeuille d'Expérience et de Compétence dans le cadre d'un Appel à projet lancé en 2009 (axe 2 programme 1 « améliorer la transition entre la formation et l'emploi ») : 15 universités françaises avaient répondu, dont l'université Lille 1 et celle de Valenciennes dans la région, mais pas Lille 3 à l'époque. Une évaluation de cette expérimentation a été réalisée par le Centre d'Étude et de Recherche sur les Qualifications (CEREQ) et financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) (CEREQ, 2013). Cette expérimentation était en fait la continuité du travail engagé par les universités de Grenoble, Toulouse 1 Capitole, Toulouse 3 Paul Sabatier et Poitiers depuis 2007. Elle était née de la démarche conjointe de professionnels des SCUIO de ces établissements. En 2010, les 6 Universités publiques de la Région Nord Pas de Calais sont entrées dans le réseau PEC⁷. D'ailleurs à ce jour, le réseau PEC devenu un consortium rassemble 30 établissements en France. Quand je suis arrivée en 2013-2014 à Lille 3, je connaissais déjà bien le PEC, du fait de mon expérience à Lille 1.

Christelle : le PEC était déjà utilisé à Lille 3 avant 2013 ?

Carine : À partir de 2010, des actions spécifiques ont été mises en place auprès d'étudiants dans des ateliers du SUAIO ou du BAIP, au sein de quelques formations volontaires. Comme on le voit sur le bilan de 2012-2013, le PEC était utilisé dans des ateliers de réorientation organisés au milieu du 1er semestre. En licence, il était surtout présenté dans des

⁶ Avant 2014, les étudiants de Lille 3 pouvaient choisir dès la première année de Licence un enseignement au titre de l'UE dite « libre ». Obligatoire et prise en compte dans le cadre de la validation du diplôme, elle pouvait être choisie soit pour renforcer ou diversifier le parcours de l'étudiant, soit pour faciliter son insertion.

⁷ Cf le rapport du CEREQ publié au sujet du PEC (Aubret et al, 2012)

supports « pré-pro », ou dans les formations de type professionnelle (Licence pro, DU Musiciens Intervenants ou DUT). Mais à partir de 2013-2014, l'objectif affiché était d'offrir à un maximum d'étudiants de Lille 3 la possibilité de bénéficier du PEC. Il fallait trouver d'autres entrées. Nous avons pensé à un moment que le PEC pourrait servir de fil rouge à l'UE10. Chaque module d'UE10 aurait fait l'objet d'une fiche PEC, donnant vraiment l'occasion de mettre en valeur les compétences acquises au cours de l'expérience. Finalement, le PEC est devenu une proposition d'UE10 parmi les autres portées par le BAIP. Ceci-dit, c'est une option d'UE10 qui touche un très grand nombre d'étudiants, environ 500 chaque année. Quant à l'utilisation du PEC pour les autres UE10, c'est surtout avec le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) que nous avons pu mener des expérimentations poussées. On en reparlera plus tard, car c'est un cas de collaboration vraiment intéressant et dont je suis contente. Globalement, de septembre 2016 à juin 2018, entre 1600 et 1750 étudiants ont bénéficié du PEC chaque année.

Christelle : en quelques mots, comment décrirais-tu le PEC ?

Carine : le PEC, c'est à la fois une démarche et un outil qui permet aux étudiants d'identifier, d'analyser puis de capitaliser toutes les connaissances et compétences acquises à travers leurs diverses expériences de formation, de stages, de jobs, mais aussi leur investissement dans le domaine associatif, culturel et sportif. Il s'appuie sur une démarche scientifique, fondée sur les recherches et l'expertise de psychologues, pédagogues et enseignants-chercheurs et professionnels spécialistes de l'orientation et de l'insertion.

Plus tôt il est présenté aux étudiants, mieux c'est. Si les étudiants acquièrent la démarche d'analyse d'expérience ensuite cela devient plus automatique, c'est une vraie compétence en soi. D'ailleurs, le PEC n'est pas qu'un outil dédié à l'extra-académique, aux acquis qu'on pourrait appeler « buissonniers ». Il permet en effet de rassembler sur un même support des compétences acquises dans le cadre d'enseignement de type disciplinaire ou lors d'expériences professionnelles (emploi, stage, job étudiants) ou non : associatives, artistiques, sportives, militantes, vécues en dehors de l'université ou encore grâce à une UE10, comme l'UE10 « engagement citoyen » qui permet à l'étudiant de participer à une action solidaire sur le territoire, dans le cadre de l'aide à la réussite des collégiens et/ou lycéens. On peut penser le PEC comme un fil rouge, pour les étudiants d'abord. Mais c'est aussi un outil de preuve qui

permet de collecter des éléments qui attestent qu'ils ont acquis telle ou telle compétence à travers les expériences analysées.

Christelle : *Et concrètement, ça se passe comment ?*

Carine : L'outil est numérique. Il est accessible via l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'étudiant⁸. Le suivi des étudiants s'appuie sur une plateforme numérique structurée de manière à refléter la démarche PEC et faciliter sa mise en pratique. Cette plateforme est structurée en 3 parties (Bilan/Projet/Communication). Elle permet à l'étudiant d'effectuer un Bilan de compétences, qu'il pourra associer à ses Projets pour Communiquer de manière convaincante. L'outil a une double fonction. Une fonction utilitaire, permettant à l'étudiant de bénéficier d'une vision d'ensemble des compétences identifiées, de choisir les plus pertinentes et de les argumenter par rapport à ses objectifs. D'autre part, la plateforme permet de garder une trace des « preuves » matérielles associées à ces expériences. Une fonction pédagogique, facilitant l'acquisition et l'appropriation par l'étudiant de la démarche scientifique sous-jacente, grâce à l'ergonomie de la plateforme et aux ressources mises à disposition.

Et toi, Christelle, tu utilises le PEC, dans une UE-10. Quel usage en fais-tu ?

Christelle : en fait, c'est toi qui m'a fait connaître l'outil et j'ai eu vite envie de l'utiliser. Je n'ai pas forcément exploité à fond l'explicitation des compétences des étudiants, mais je peux encore progresser... En fait, mon UE comporte 9 séances en SEAD et concerne chaque année 25 étudiants issus de toutes les formations de l'université. Ils viennent en majorité de mon propre département des sciences de l'éducation. Je propose donc un dispositif d'accompagnement à la clarification d'un projet jugé pertinent par l'étudiant à cette étape de sa vie, soit à très court terme soit un peu plus lointain, mais pas trop.

Je l'ai conçu en 6 étapes : 1. *Pourquoi j'ai choisi cette UE* avec l'obligation d'argumenter sérieusement, et honnêtement surtout ; 2. *Formuler mon projet*, consiste à produire une fiche « projet PEC » parmi les modèles proposés sur la plateforme ; 3. *Mieux me connaître* invite les étudiants à utiliser des fiches bilans proposées dans le PEC ; 4. *Mieux connaître l'environnement de mon projet* n'utilise pas le PEC,

⁸ C'est un outil qui s'inscrit dans le genre des e-portfolios dont d'autres modèles ont été expérimentés dans les universités françaises. (MESR 2013).

mais invite les étudiants à suivre une conférence métier ou un atelier parmi ceux proposés par le BAIP ou le Hubhouse⁹ ou encore visionner des reportages vidéos en ligne qui aident à la clarification de projet ou à identifier des moyens d'y parvenir ; 5. *Me confronter à un expert*, consiste à mener un entretien avec un professionnel en s'appuyant sur une grille proposée par le PEC. 6. *Synthèse de mon parcours dans l'UE*.

Les étapes 3, 4 et 5 se déroulent en trois phases. Les étudiants doivent : 1. faire un choix parmi des propositions ou trouver soi-même une activité répondant à la demande ; 2. vivre une expérience (remplir des quizz, participer à une conférence, interroger un professionnel) ; 3. Décrire l'expérience et produire un écrit réflexif sur l'apport de l'expérience à l'avancée du projet présenté dans la fiche PEC du début de cours. J'ai mieux compris plus tard, la manière dont on utilise les eportfolios comme le PEC pour produire des CV qui mettent en valeurs une diversité de compétences acquises en cours (formel) ou en dehors (informel et non formel, pour garder la terminologie présentée plus tôt). J'ai favorisé un autre usage, modeste, du portfolio comme d'un support individuel permettant aux étudiants d'orienter leurs choix à des moments charnières de leur parcours (questionnement sur la poursuite d'étude ou le choix du Master, transition étude-emploi, projet de bifurcation ou de création d'activité)

Carine : Ce que tu proposes relève bien de ce qu'on appelle, l'auto-réflexion accompagnée. Le retour réflexif induit dans cette analyse demande à l'étudiant de verbaliser l'expérience, l'explicitier, la contextualiser, la conceptualiser et la traduire dans un second temps en compétences acquises. Jusque là, cette mise en mots des pratiques se passaient d'explicitation et étaient souvent peu conscientisées. Là, elle permet à l'étudiant de prendre du recul, d'identifier et de formaliser ses compétences. Il pourra alors les lier à ses expériences et à ses réalisations. Cet exercice représente un atout majeur pour valoriser et argumenter au mieux ses compétences. Il renforce ainsi l'estime et la confiance en soi en donnant un sentiment d'efficacité. **Bon et toi, sur le modèle d'utilisation que tu proposes, quels sont les retours des étudiants ?**

⁹ Le Hubhouse de l'Université est une structure née (comme 5 autres de son genre) d'une initiative du Conseil régional Nord-Pas de Calais (NPDC) et du Pôle entrepreneuriat étudiant (PEE) créé en partenariat avec les établissements universitaires régionaux regroupés dans le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) dédiées au développement de l'esprit d'entreprendre des étudiants et des jeunes diplômés, avec deux objectifs : mieux faire connaître la démarche entrepreneuriale et offrir un espace d'opportunité pour s'y engager.

Christelle : les retours sont bons et même meilleurs d'année en année, sans doute parce que j'utilise mieux la plateforme moodle sur laquelle se déroule pour moi cette UE en enseignement à distance. Les étudiants sont souvent étonnés de la richesse de l'outil PEC et ont conscience que l'on n'en exploite qu'un petit bout dans l'UE. Ils sont étonnés aussi de voir que l'université se préoccupe de leur projet, se soucie de leur insertion professionnelle. Certains découvrent l'existence du BAIP et/ou du Hubhouse à cette occasion. Ils s'étonnent encore plus que cela donne des crédits et que cela représente 10% de leur note globale pour l'obtention de la licence chaque année. Mais ça, ce n'est pas seulement le PEC, c'est aussi l'UE10. On y reviendra. ***De ton côté, que dirais-tu des retours des étudiants qui ont bénéficié d'une initiation au PEC avant 2014, avant le déploiement ?***

Carine : Lors du bilan que nous avons fait en 2013, nous avons pu voir que les étudiants étaient vraiment satisfaits. La démarche était comprise. Ils avaient pris conscience de la richesse de leurs expériences personnelles et celles des autres, de la nécessité de davantage structurer leur projet et d'être dans une démarche de réflexion vis-à-vis de celui-ci. Ils disaient souvent s'être posés des questions qu'ils ne se posaient pas à la base. Ceux qui étaient en fin de cursus regrettaient de ne pas avoir connu le PEC plus tôt dans leur parcours de formation. Mais on s'est vite rendu compte que les accompagnateurs n'étaient pas ceux que l'on attendait. On comptait sur les enseignants-chercheurs et finalement, la plupart des formateurs PEC ne sont pas des enseignants mais d'autres personnels de l'Université.

Christelle : En arrivant à l'université, et que je me suis intéressée à l'UE10, j'ai vite perçu les réticences de certains collègues enseignants-chercheurs qui s'interrogeaient beaucoup sur ce qui était évaluable dans une unité sans contenu disciplinaire. Peut-être que les autres personnels de l'Université ont moins de doutes sur les vertus de l'expérience ! Donc, l'année suivante, à la rentrée 2014 donc, il y a eu la mise en place de cette fameuse « UE10 ». Je suppose que le projet était en discussion avant 2014, mais je n'en ai entendu parler que quand il a s'agit de préparer la rentrée. C'est un projet qui fait fortement écho à l'idée de la VAB. ***Peux-tu m'en dire plus de sa genèse ?***

Carine : L'UE10 c'est un projet lié à la mission « réussite étudiante » porté par le Vice-Président Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) en 2013. Dans les textes préparatoires, on peut lire que « le module 10, titré 'Projet Étudiant', donne à l'étudiant la possibilité de

mieux se repérer dans son environnement universitaire, de satisfaire sa curiosité, de s'initier à des pratiques, de prendre part à des activités culturelles ou sportives, de faire valoir une expérience, de construire un projet dans une perspective moins académique que celle qui prévaut nécessairement dans les autres modules de formation »¹⁰. En fait l'idée, c'était de proposer une maquette de licence composée de 10 unités d'enseignement (UE), avec une UE10 différente des autres car reposant sur des apports non-disciplinaires. Cette UE permet d'intégrer dans le cursus des expériences multiples comme un engagement associatif par exemple, ou encore une activité artistique ou sportive. **Christelle** : ***Quel est le rapport entre la réussite étudiante et la proposition de l'UE10 ?***

Carine : la philosophie de l'UE10 ce n'est pas explicitement la valoriser, ni l'acquisition de savoirs buissonniers, mais c'est une UE qui donne de la place pour cela, entre autres choses, dans les maquettes. L'esprit de l'UE10 dans le cadre de la réussite étudiante, c'est l'idée de reconnaître les compétences, les talents particuliers mais aussi travailler sur le projet professionnel et inviter les étudiants à découvrir quelque chose de différent : pousser à la curiosité, l'ouverture et l'intégrer dans le parcours de l'étudiant. Et cette reconnaissance joue sur la réussite au-delà de la note et des crédits ECTS qu'elle donne. L'UE10, ce n'est pas tant gagner des points pour avoir plus de chance d'obtenir sa licence, c'est construire un projet cohérent, être davantage acteur de son projet. Certaines UE10 était la reprise d'anciennes UE6, dites « UE Libres », préexistantes, qui étaient déjà proposées sous forme d'options d'ouverture. D'autres UE10 étaient complètement nouvelles, en particulier celles proposées par les services centraux de l'université, comme le BAIP qui organise des conférences sur les métiers et une UE dédiée à la découverte du PEC. Parmi les propositions faites, il y a eu dès la première année une UE-engagement citoyen, où ce qui est proposé n'est plus du tout un cours mais une expérience à vivre et à analyser. Il y a les UE-10 tournées vers la pratique ou la découverte artistique, le sport aussi. Tout cela est porté par la conviction que l'ouverture sociale et culturelle favorise la réussite des études. Et puis, l'ouverture permet d'acquérir de nouveaux codes qui manquent parfois

¹⁰ Document préparatoire du CEVU en date du 12 février 2013 où l'on peut lire également que « L'université n'est pas un lieu clos où l'on vient seulement prendre des cours. Elle est le lieu de l'expérience intellectuelle, sociale et culturelle », et plus loin « l'UE10, pour tout ou partie transversale, sera élaborée en concertation avec les composantes. Pièce maîtresse du dispositif « réussite en licence », elle a pour vocation d'accompagner la maturation du projet de l'étudiant ».

aux étudiants, ceux de la curiosité, et les aide à gagner en maturité. Il faut aussi remettre ces innovations dans le contexte d'une université dont la mission a changé, dont le public a changé aussi. D'ailleurs, par exemple, pour permettre une meilleure intégration des étudiants dans le monde universitaire, pour acquérir les codes de l'université, l'UE10 du premier semestre de la L1 est explicitement dédiée à l'intégration, et elle est obligatoire.

Christelle : Et puis, il y a l'offre du SUAPS qui combine une façon de penser la pratique du sport et de réfléchir aux compétences acquise sur laquelle tu voulais revenir...

Carine : Le SUAPS propose en option d'UE10 des activités physiques sportives et artistiques. Depuis le début de la mise en œuvre de cette option ce service a décidé d'évaluer les étudiants non seulement sur la base de leur pratique sportive mais aussi sur un dossier réflexif sur cette dernière. La responsable du service m'a approchée pour voir comment nous pourrions intégrer la démarche du PEC dans leur UE, afin de bénéficier d'un outil support. La 1ère année était donc expérimentale, pour voir comment les étudiants pourraient se saisir de cette démarche et de l'outil. Dans la mesure où dans le PEC il existe une fiche de bilan permettant d'analyser des expériences sportives, nous avons présenté le PEC aux étudiants et ces derniers étaient invités à la remplir et à l'inclure dans le dossier d'évaluation. Afin de les aider dans la réalisation de cette fiche de retour d'expérience sportive, j'ai réalisé des tutoriels et des documents ressources, permettant de faciliter la prise en main de l'outil, mais aussi d'avoir des éléments pédagogiques expliquant la démarche compétence. Il s'agit là d'un accompagnement relativement plus réduit, même si les enseignants s'octroyaient des instants de discussion avec leurs étudiants sur ce point, d'où la création de supports en ligne. Dans les 1ers temps, je me demandais justement si ce contexte favoriserait une plus-value. Après avoir fait le bilan de cette expérience, nous avons constaté que cette démarche avait permis d'améliorer la qualité des dossiers rendus. Les étudiants se rendaient davantage compte des diverses compétences qu'il avait pu développer dans le cadre de ces activités sportives, ce qui rendait les dossiers beaucoup plus riches.

J'ai conclu de cette expérience que, tout d'abord la plateforme était suffisamment simple d'accès et de compréhension pour que les étudiants puissent s'en saisir et qu'il était possible malgré tout de fournir au moins une sensibilisation de cette démarche dans un contexte

de massification. Certes il ne s'agit que d'un niveau de sensibilisation, mais à défaut, cela me paraît très important que chaque étudiant puisse en bénéficier. C'est dans ce sens que j'ai alimenté par la suite le portail du BAIP de ces supports pédagogiques, avec un accès libre au PEC, afin que tout étudiant qui le désire puisse, à défaut d'une UE dédiée, accéder à un minimum de sensibilisation sur la démarche compétence, dans un souci d'égalité de traitement.

Christelle : Dans cette expérimentation, c'est la mise en pratique du fil rouge que tu évoquais

Carine : Oui et sans doute une expérience à poursuivre...

4. Piste de conclusion

A travers ces premières expérimentations, le PEC nous est apparu comme un outil permettant l'identification, la reconnaissance, la valorisation d'une diversité de compétences acquises par les étudiants, allant des plus formelles - classiques dans le monde universitaire - aux moins formelles, comme par exemple les propositions d'UE10 ou encore toute autre expérience vécue dans « les chemins de traverse ». L'exemple de l'usage du PEC dans le cadre de l'UE10-Sport montre comment une expérience peu académique dans sa forme, peut développer la « capacité » des étudiants pour explorer d'autres dimension d'eux-mêmes ou de se les réapproprier autrement (Sen, 2008)¹¹. Une telle expérience, fondée sur une UE proposée par l'université au sein de l'université, peut permettre aux étudiants de reproduire la démarche d'analyse au sujet de compétences glanées dans des lieux un peu plus sauvages que les salles de sport d'un campus universitaire.

Comme nous l'avons déjà évoqué, le UE10-Projet de l'Etudiant mis en place à l'Ex-Université de Lille 3 ne relevait pas exactement de la notion d'acquis buissonnier tel que nous l'avons définie au début de ce chapitre. Mais ce dispositif innovant en terme de politique de formation a bien trouvé sa place dans la discussion, car il indique une piste complémentaire à la VAB, entendue dans son sens le plus restreint. En effet, quand les expériences non-académiques « à valoriser » peuvent manquer - car être sportif ou artiste de bon niveau hors de l'université n'est pas donné à tous, car avoir l'expérience d'un engagement

¹¹ Selon A. Sen, la « capacité » désigne la possibilité pour les individus de faire des choix parmi les biens qu'ils jugent estimables et de les atteindre effectivement

associatif n'est pas non plus la norme - l'UE10, offre non seulement un espace académique permettant de donner de la valeur aux compétences acquises par un jeune hors de l'université, mais aussi l'invite à en glaner de nouvelles.

Mais rappelons pour conclure, qu'une expérience, aussi nouvelle et qualitative soit elle, est rarement formatrice en elle-même. On pourrait d'ailleurs dire cela aussi des stages. C'est le travail réflexif mené au sujet de l'expérience, accompagné et guidé avec un dispositif de type portfolio ou par un autre moyen, qui est source de développement personnel, de maturité. C'est la relecture de l'expérience qui permet d'identifier, et même de consolider, les compétences acquises dans l'expérience.

Ainsi on peut souhaiter voir se développer davantage la complémentarité de dispositifs tels que l'UE10 et le PEC présentés ici qui permettent aux étudiants de « mieux se connaître pour se faire connaître » (Aubret 1994) et trouver leur voie au-delà du diplôme, au-delà de leur formation universitaire.

Références bibliographiques

Arnaud, B. (2000), *Reconnaissance et accompagnement des savoirs "buissonniers, bricolés" : étude des effets des réseaux d'échanges réciproques de savoirs*, DESS, sciences de l'éducation Fonctions d'Accompagnement en Formation.

Aubret, J., Gilberet, P. (1994), *Reconnaissance et validation des acquis*, Paris, PUF, Que sais-je ? n° 2913

Gasté, D., Loumé, D., (dir.), 2012, *Le Portefeuille d'expériences et de compétences. De l'université à la vie active*, Relief n°39, Editions du CEREQ, Marseille.

Baeza, C., Champy-Remoussenard, P., Dervaux, C., Didier, C., Gaujard, C., Lepers, P., Starck, S., (2016), « Grand angle sur les pré-incubateurs étudiants : les Hubhouses » In Philppaert, P. (dir.), *Ecosystème entrepreneurial et logiques d'accompagnement*, EMS Éditions - collection Gestion en Liberté, pp. 107-130.

Barrère, A., (2011), *L'éducation buissonnière. Quand les ados se forment par eux-mêmes*, Paris, Armand Colin.

Beaupère, N., Bosse, N., Lemistre, P., Bosse, N., (2014), Expérimenter pour généraliser le Portefeuille d'Expériences et de Compétences à l'université : le sens de l'évaluation, *Formation emploi*, 2014/2 (n° 126), p. 99-117.

Bierry, V., Garcia, A., (2016), Éducation formelle et éducation informelle : regards croisés sur la notion de compétence (transversale), *Education et socialisation*, 41.

Billett, S., (2002), Critiquing workplace learning discourses: Participation and continuity at work, *Studies in the education of adults*, vol. 34, n°1, 56-67.

Bordès, V., (2012), L'éducation non formelle. *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 28, 7-11.

Brougère, G., (2007), Les jeux du formel et de l'informel, *Revue Française de Pédagogie*, 160, pp. 2-15.

CEREQ, (2014), *Le portefeuille d'expériences et de compétences. Rapport d'évaluation*, API 1968, Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative.

Coulombe, M. (2010), *Le monde sans fin des jeux vidéos*, PUF, Paris.

Colley, H., Hodkinson, P., Malcolm, J., (2003), *Informality and formality in learning: a report for the Learning and Skills Research Centre*, Learning and Skills Research Centre, London.

Gayraud, L., Soldano, C., (2014), Gouverner la mission d'insertion professionnelle des étudiants : outils et dispositifs de la professionnalisation, *Communication au RESUP* – 12/12/2014

Halba, B. (2006). Chapitre 6. Valoriser les acquis d'une expérience bénévole (Vaeb). In *Gestion du bénévolat et du volontariat: Développer son projet et les ressources humaines bénévoles* (pp. 125-147). Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

Halba, B., (2010), Workshop Valuing experience beyond the university (VAB), Conference on Community-University Collaborations: Exploring Models, Sharing Good Practice, Grey College, Durham University 9-10/09/2010

Julien, C., Lietard, B., (2004), « Acquis bénévoles, acquis salariés : même valeur, même dignité », *Education Permanente*, 159, 51-61.

Lemistre, P. (dir.) et alii, (2013), *Le portefeuille d'Expériences et de Compétences*, Rapport d'évaluation du CEREQ pour le FEJ, AP1 n° 68.

Lemistre, P., (2014), « L'évaluation d'un Portefeuille universitaire d'Expériences et de Compétences Enjeux et résultats pour 13 universités », L'Harmattan, collection Evaluer.

Liétard, B., (1992), « Recognition and validation of vocational skills in France », *Vocational training European journal*, no. 2

Liétard, B., Ganne, S., (2001), « Apprentissages et acquis buissonniers », *Questions de recherche en éducation* 2, CRF CNAM/INRP, (pp 241-249)

Liétard, B., (2011). La validation des acquis de l'expérience. In Carré, P. (dir.), *Traité des sciences et des techniques de la formation* (pp. 547-561). Paris, Dunod.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, (2013), *Le livre blanc « La démarche ePortfoliodans l'enseignement supérieur français »*

Peter, J.-M., (2014), « Apprentissages informels et autoformation dans les pratiques de loisir. Le cas de l'engagement associatif ». Strasbourg, colloque sur l'Autoformation, 29, 30 & 31 octobre 2014.

Pineau, G., Liétard, B., Chapu, M., (1991), *Reconnaître les acquis, démarche d'exploration personnalisée*, Paris, Editions universitaires, Mésonance

Sen, A. (2000), *Un nouveau modèle économique, Développement, justice, liberté*, Editions Odile Jacob.

Annexe 1 : Présentation PEC (site de l'U de Lille, 2018-2019)

Le PEC signifie : Portefeuille d'Expériences et de Compétences

C'est un dispositif que l'université met à votre disposition pour vous aider à préparer la construction de votre parcours personnel de formation et votre insertion professionnelle à terme. Il s'agit d'une démarche associée à un outil informatique (site web).

Durant votre parcours d'études vous allez construire, peut-être aussi faire évoluer votre projet personnel de formation et votre projet professionnel. Par ailleurs, vous allez certainement devoir postuler un jour à une filière sélective (licence professionnelle, Master 2,...), à un stage et à un emploi (jobs d'été par exemple).

Le PEC est donc une démarche et un outil informatique qui vous permet, entre autre, de vous **aider à valoriser vos expériences et les traduire en compétences**, afin de répondre à des situations telles que celles citées précédemment. Le PEC vous permet aussi de vous poser des questions quant à votre projet.

Le PEC est aussi une plateforme web à laquelle vous avez accès de droit, via votre ENT.

A partir de cet outil personnel en ligne :

- vous avez accès à des ressources relatives à votre demande du moment (faire son bilan, construire son projet, rechercher un job, un stage ou un emploi, préparer un CV, une lettre et/ou un entretien de motivation,...)
- vous pouvez rédiger des documents personnels, répertoriant toutes les connaissances et compétences acquises, les réflexions autour de votre parcours...
- vous pouvez actualiser votre PEC en continu.
- vous pouvez valoriser vos atouts en établissant un portefeuille, en vue d'un objectif précis
- vous pouvez stocker vos pages personnelles sur le site, ou les enregistrer sur clé USB.

Une charte déontologique PEC à signer en ligne définit les principes d'utilisation du Portefeuille d'Expériences et de Compétences, qui s'imposent.

Annexe 2 Présentation des dispositifs PEC proposés en 2012-2013¹²

UFR, SERVICE	Domaine Discipline	Niveau	Intitulé de l'UE support ou du dispositif PEC	Nbre total d'étud.
BAIP	Stages	L1, L2, L3	Ateliers de préparation à la recherche de stage dans le cadre de l'UE6	48
SUAIO	Réorientation	L1	Atelier de réorientation	126
SUAIO	CAP Etudes	L2 ou L3	Atelier poursuite d'études	6
UFR	DECCID ¹³	L Pro	UE Méthodologie	20
UFR	DECCID	M2	UE Alternance	14
UFR	Humanités	M2	Préparation de l'oral des concours administratifs	16
UFR	LEA (RICI Maghreb M. Orient)	M2	UE Préparation du stage, projet de professionnalisation	10
UFR	MIME	L1	Cours de technique d'expression écrite et orale	13
UFR	Psychologie du travail	M2	UE méthodologie	10
IUT	DUT Infocom (mét. livre)	1 ^{ère} année	UE PPP	30
CFMI	DUMI	2 ^{ème} année		10
Ctre de form. des COP	DECOP	1 ^{ère} année	TRE	10

¹² Extrait du rapport d'activité

¹³ DECCID : Développement social, Education, Culture, Communication, Information, Documentation, MIME : Mathématiques, Informatique, Management, Economie, DUMI : Diplôme universitaire de musicien.

Annexe 3. Extrait de note pour le CEVU du 12 février 2013

Le module 10, titré « projet Etudiant », donne à l'étudiant la possibilité de mieux se repérer dans son environnement universitaire, de satisfaire sa curiosité, de s'initier à des pratiques, de prendre part à des activités culturelles ou sportives, de faire valoir une expérience, de construire un projet dans une perspective moins académique que celle qui prévaut nécessairement dans les autres modules de formation (...) L'université n'est pas un lieu clos où l'on vient seulement prendre des cours. Elle est le lieu de l'expérience intellectuelle, sociale et culturelle ».

Et plus loin dans les éléments de cadrage pour la licence 2014-2019, on peut lire : « l'UE10, pour tout ou partie transversale, sera élaborée en concertation avec les composantes. Pièce maîtresse du dispositif « réussite en licence », elle a pour vocation d'accompagner la maturation du projet de l'étudiant »

Annexe 4 . Extrait du Rapport d'activité de la présidence de Lille 3 (2012-2013)

A. Cadrage de la nouvelle offre de formation

— Le travail s'est concentré sur la nouvelle offre de formation, dans le cadre de la préparation du prochain quinquennal.

Ce travail obéit à une mission évidente : celle de favoriser la réussite de tous les étudiants. L'objectif est double par conséquent :

- mener nos étudiants le plus loin possible, en articulant dès le premier cycle formation et recherche et en appuyant fermement les masters aussi bien que les doctorats, non seulement sur les laboratoires, mais sur des programmes et réseaux de recherche identifiés ;
- aider les étudiants les plus fragiles à suivre un parcours adapté, qui facilite en cas de besoin les réorientations précoces ou des parcours moins linéaires (pour certains étudiants salariés par exemple).

— Dans tous les cas, il s'agit de permettre à l'étudiant de valoriser en plus de sa formation disciplinaire les expériences autres qui construisent elles aussi son parcours d'étudiant et l'aide à participer activement à sa formation professionnelle, culturelle et sociale.

C'est dans cette optique qu'a été repensée l'architecture de la licence en 10 unités d'enseignement (UE). D'une part la disparition des éléments constitutifs (EC) facilitera le suivi des UE par les salariés (50% des effectifs) et les étudiants internationaux. D'autre part les possibilités accrues d'options structurées professionnalisantes ou préparatoires à des poursuites d'études permettront la diversification des parcours, en renforçant la lisibilité de compétences spécifiques.

Une UE particulière (UE 10) a été créée dans le but de permettre à l'étudiant d'opérer la synthèse de son itinéraire académique et de son parcours personnel, permettant de reconnaître son implication associative et civique, ses projets de mobilité, et de développer ses capacités d'autonomie et d'apprentissage tout au long de la vie.

Annexe 5. Extraits choisis du rapport d'activité de la Présidence de Lille 3 2013-2014

« Partie 1 « Formation tout au long de la vie » / Chapitre « valoriser le projet étudiant »

« L'objectif est d'aider l'étudiant à mieux prendre en main son projet personnel. C'est pourquoi l'université a décidé, à la rentrée 2013, d'y consacrer l'une des dix unités d'enseignement qui constitue la Licence (UE 10). Elle lui offre la possibilité d'affiner son parcours de formation en y ajoutant des enseignements optionnels.

Ces enseignements ne sont pas nécessairement propres à la discipline qu'ils étudient, mais souvent transversaux. Ils permettent par exemple à l'étudiant de préparer un séjour à l'étranger, de se familiariser avec l'entrepreneuriat, de préparer une certification en informatique, ou encore de valoriser son engagement citoyen, ses pratiques culturelles ou artistiques.

Le projet personnel de l'étudiant est introduit au second semestre de Licence. Au premier semestre de Licence 1, l'UE10 donne à l'étudiant des repères sur son nouvel environnement. Entièrement accessible en ligne, elle a pour but de le familiariser avec le portail d'accès aux services numériques (ENT), les services de la documentation et le fonctionnement de l'université. » (p. 3) (...)

Partie 1 / chapitre « insertion et entrepreneuriat » / paragraphe « lancement du site lilagora »

« En février 2014, l'université a inauguré le réseau Lilagora. Son rôle est de faciliter l'accès à l'emploi et aux stages des étudiants actuels et anciens (banque de CV, fiches pratiques sur l'insertion professionnelles, etc.). (...) Par ailleurs, l'université propose de nombreux ateliers pour aider à l'insertion – CV, simulation d'entretien, “convaincre en 3 minutes”, etc. Longtemps optionnels, ces ateliers sont désormais intégrés dans l'offre de formation, notamment en licence (UE10). » (p.5) (...)

Partie 2 « Etudiants : Réussite et conditions de vie », chapitre « Favoriser la réussite » / paragraphe « promouvoir l'initiative étudiante et reconnaître l'engagement étudiant »

« De nombreux étudiants s'engagent, d'une façon ou d'une autre: organisations humanitaires, associations culturelles, sociales, politiques, etc. Ils peuvent aussi porter des projets d'entreprise susceptibles de créer des emplois et du lien social. Ces différentes formes d'engagement servent la société dans son ensemble et facilitent généralement l'insertion professionnelle des étudiants. C'est pourquoi Lille 3 cherche dorénavant à les y encourager, de diverses manières.

Ainsi, l'université a souhaité que l'engagement citoyen des étudiants puisse être valorisé au travers de l'UE10 – « Vie étudiante » » (p. 7) (...)

Partie 5 : « International »/ Chapitre « mobilisation des UFR »

« Une réflexion doit être menée avec eux pour mieux intégrer la mobilité des étudiants dans les cursus. Dès à présent, une unité d'enseignement (UE 10 « Mobilité internationale») permet de préparer une mobilité à l'étranger, par exemple, en s'informant sur les programmes et en prévoyant à l'avance des cours dans la langue du pays d'accueil » (p.20)

Annexe 6 Propos d'étudiants ayant expérimenté le PEC

Etudiante L1 Psychologie

« J'ai choisi cette unité d'enseignement « Approche et expérience du milieu professionnel ; portefeuille d'expériences et de compétences » car il est pour moi important de savoir valoriser ses expériences et les traduire en compétences. Aujourd'hui, pour accéder au monde du travail, il faut savoir se valoriser et mettre en avant ses atouts.

Grâce à cette UE, j'ai appris à faire cela et à utiliser la plateforme PEC afin de garder une trace de toutes mes expériences et à les traduire en compétences. (...) La plateforme PEC est également un vrai atout pour moi, je vais pouvoir y relater toutes mes expériences et trouver des compétences associées à celles-ci et ainsi pouvoir les intégrer dans mes lettres et mon CV. »

L3 Histoire

« Pour être honnête, mon premier critère dans le choix de mon UE10 pour ce semestre fut le caractère non présentiel. Cependant, ma rigueur a tendance à être plus forte que ma paresse occasionnelle. J'ai pris donc en compte qu'il s'agissait de mon dernier semestre avant la fin de ma licence et qu'il me faudrait bientôt entamer un processus de candidature qui m'amènerait à regarder en face mon parcours, mes ambitions, mes capacités, etc. (...) Si j'avais quelques pistes pour la suite de mes études, à mon inscription à cette UE, je n'étais sûre de rien puisque j'avais l'aptitude de changer de projet professionnel assez régulièrement et de façon assez distraite, au fil de mes envies ou de mes angoisses. De ce fait, cet enseignement me semblait être un bon moyen de prendre confiance en moi et de juger mon parcours professionnel et personnel afin de définir au mieux mon projet post-licence.

Et au terme de ce dossier, je pense que cette UE m'a beaucoup apporté sur ce point. Je me suis rendue compte que j'avais acquis plus de compétence que ce que je ne pensais avec mon maigre parcours. (...) J'ai pu alors grandement m'appuyer sur les exercices de cette UE pour renforcer ma volonté de candidater en master. J'ai appris à valoriser jusqu'à mes passe-temps de mon adolescence et à prendre confiance en mes capacités. (...) J'ai hâte d'acquérir de nouvelles expériences et donc de nouvelles compétences à valoriser afin de m'approcher un peu plus de la personne que je veux devenir. »

L1 PACES ==> Psycho

« Pour conclure, j'ai donc choisi de faire cette UE10 afin de parfaire au mieux mon CV et ma lettre de motivation, d'en apprendre plus sur moi-même et d'identifier mes compétences. Cette UE10 m'a donc beaucoup apporté en termes de renseignements mais aussi d'aides, j'ai appris énormément de choses qui me serviront tout au long de mon parcours professionnel.

Par exemple, je sais que je pourrai me servir de l'outil PEC et qu'il me sera très utile pour partager mes expériences ou encore cerner et identifier mes compétences acquises tout en les illustrant. (...) Cette UE10 m'a également appris à formuler mes propos dans des comptes rendus et à rédiger un dossier. De plus, J'ai appris beaucoup de choses sur moi, notamment au niveau de mes compétences que je n'arrivais pas à formuler correctement avant la découverte de cette UE10. Je sais dorénavant identifier mes compétences en fonction des expériences que j'ai vécues.

Aujourd'hui, je comprends que j'ai acquis de nombreux outils qui me serviront tout au long de mon expérience professionnelle voire même personnelle, je peux alors les utiliser à bon escient et en apprendre davantage sur moi-même. Par ailleurs, ce projet a fait évoluer mes projets individuels, en effet j'ai su mieux cerner mes compétences et mes intérêts/ motivations en fonction de ma personnalité, ce qui m'a permis d'affiner mes choix.

Avec cette UE10, j'ai ciblé de nombreux enjeux à exploiter comme l'entraide, l'associatif ou encore le domaine de l'enfance. Ces enjeux peuvent alors me servir dans mon projet professionnel comme dans mes projets personnels. Afin d'étendre mes compétences à mes projets professionnels je pense donc me concentrer sur mes associations, le bénévolat et j'envisage de faire par la suite, après mes études, de l'humanitaire.

En effet, pour compléter ou améliorer mes compétences, je pense qu'il est nécessaire de s'ouvrir au monde et d'en découvrir ces multiples facettes. J'aime me sentir utile, venir en aide aux autres alors ce projet personnel d'humanitaire me semble tout à fait adapté pour conclure sur ce dossier. »